

XVII.

193

# JOURNAL DES SCAVANS

Du Lundi 23. Juin M. D C. LXXXI.

qui ne sont point les r<sup>e</sup>universitaires.

**LE POVLET DE M. HEVIN AVOCAT AU PARLEMENT de Bretagne envoyé à l'Auteur du Journal avec une Relation exacte de son Histoire.**

Parmy plusieurs Poulets qui furent éclos sur la fin de l'Esté dernière dans un Village à trois lieues de Rennes il s'en trouva un d'une forme extraordinaire ayant quatre pieds & 4 ailes. Le Paysan chez qui ce petit Monstre parut eut le plaisir de le voir courir & manger avec les autres poulets pendant quelque temps, mais un jour la Poule frappée plus qu'à l'ordinaire à la vûe des pieds qu'elle voyoit en haut en ce petit Poulet & s'imaginant sans doute qu'il estoit renversé par terre & hors d'estat de se relever le tourna plusieurs fois de part & d'autre sens dessus dessous, mais voyât des pieds & des ailes de tous les costez, comme si l'horreur du Monstre l'eust emporté sur la tendresse maternelle elle le tua à grands coups de bec. Un Medecin de village ayant eu la curiosité d'arracher le Gizier pour yoir s'il estoit double (ce qui ne se trouva pas) rompit par malheur le Cropion en introduisant le doigt dans le corps.

M. Hevin l'ayant receu de la part de Madame de Launay Conimata sa fille à qui le Paysan l'avoit luy-mesme apporté lors qu'elle fut arrivée à sa Maison de Campagne qui n'estoit pas bien éloignée de ce Village, il fit appeler le St. Moreau l'un des plus celebres Chirurgiens de Rennes pour l'ouvrir. On vuidà le Ventre & on ne laissa dans le corps du Poulet que le Cœur, le Foie & les Poumons attachez, M. Hevin vuidà en suite la teste & mit le Poulet dans l'Esprit de vin où il s'est parfaitement bien conservé à la reserve du plumage, car estant de l'espèce de ceux que l'on appelle dans la Bretagne, de la grand'race, dont le plumage est gris moucheté, il est devenu d'un roux foit pâle.

Comme ce petit animal est entre les Volatiles (parmi lesquels il arrive plus rarement des monstres) & que nostre Lievre du Journal du 26. Avril 1677. estoit entre les quadrupedes, M. Hevin a cru qu'il mettoit bien d'estre remarqué, puisque de quelque costé

## JOURNAL

qu'il se tournât il se trouvoit sur ses pieds comme le Lievre , & avoir des ailes au dessus. La difference estoit qu'il n'avoit qu'une teste au lieu que le Lievre en àvoit deux. Mais la longueur & la flexibilité de son col pouvoit aisément suppléer à une seconde teste.

Cette petite Relation venant d'un homme aussi digne de foy que M. Hevin pouvoit suffire pour rendre croyable l'histoire de ce petit Monstre , mais comme il n'est pas moins obligéant qu'il est cutieux il a voulu en nous faisant présent de ce petit poulet , nous mettre en état d'en parler avec toute sorte d'assurance.

LE RÉTIN DE LA CHANZ AINE TANT POUR